

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 26 août 1903, M. Emmanuel Bosio, négociant à la Condamine, est autorisé à porter la Médaille en argent de 2^e classe, qui lui a été accordée par S. Exc. le Ministre de la Marine de la République Française.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La venue des membres de la célèbre Société Vélocipédique italienne l'*Audax* a mis, dimanche dernier, la Principauté en fête, et les vaillants excursionnistes conserveront, nous n'en doutons pas, le meilleur souvenir de la chaleureuse et très belle réception qui leur a été faite par leurs camarades du Sport Vélocipédique Monégasque, réception à laquelle l'Administration et la population tout entière de ce pays se sont fait un agréable devoir de s'associer.

Au nombre de 55, les « Audax », partis la veille à 10 heures du soir de Turin, sont arrivés dimanche à 4 heures et demie de l'après-midi sur le territoire monégasque, ayant effectué en grande partie pendant la nuit ce pénible trajet de 220 kilomètres. Un arc de triomphe, coquettement décoré aux couleurs de la Principauté et de l'Italie, avait été dressé à la frontière de Saint-Roman, où nos hôtes étaient attendus par les membres du Sport Vélocipédique Monégasque, dont le vice-président M. Alexandre Noghès, remplaçant le président, M. Gallerand, empêché par un deuil de famille, s'est chargé de leur souhaiter la bienvenue. Les premiers compliments échangés et soulignés par les applaudissements des nombreuses personnes qui s'étaient réunies à la frontière, le cortège vélocipédique se forme : en tête, s'avance la fanfare du Sport Vélocipédique Monégasque qui entraîne les deux Sociétés précédées de leurs étendards. Sur tout le parcours, comprenant le boulevard des Moulins, les allées du Boulingrin, la place du Casino, l'avenue Monte Carlo, le boulevard de la Condamine, la rue des Princes, la rue Grimaldi et l'avenue de la Gare, la foule, de plus en plus nombreuse, acclame les cyclistes italiens qui, couverts de poussière mais très alertes, défilent superbement en répondant par des hurrahs aux applaudissements et aux bravos de la population monégasque. On applaudit particulièrement au passage de M^{me} Baldi qui pédale allègrement au milieu de ses camarades. Aux abords de la place d'Armes et sur l'avenue de la Gare, la plupart des maisons sont pavoisées, et du haut de la batterie de la place du Palais est tirée une salve d'artillerie.

Après un court arrêt au siège du S. V. M. où sont servis des rafraîchissements, le cortège se reforme et monte à Monaco-Ville où a lieu une

réception dans la grande salle de la Mairie. Délégué à cet effet par S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. Félix Gindre, membre de la Commission Communale, reçoit, en l'absence du Maire, nos aimables hôtes italiens et leur adresse l'allocution suivante :

Messieurs,

Au nom de la Ville de Monaco et en mon nom personnel, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue dans la Principauté.

Le souvenir de l'accueil si sympathique et bienveillant que vous avez fait à notre Société à son arrivée à Turin, il y a quelques mois, me font un devoir de vous recevoir dignement parmi nous; les liens d'amitié et de bonne confraternité qui unissent les deux Sociétés font toute notre admiration.

Je suis chargé par S. Exc. Monsieur le Gouverneur Général, empêché par un grand deuil récent, de présenter au Sport Vélocipédique *Audax Club* de Turin ses meilleurs vœux de prospérité.

Et maintenant, Messieurs, je vous invite, au nom de la Municipalité, à vouloir bien accepter un vermouth d'honneur, où nous lèverons nos verres à Turin et à Monaco, à l'Italie et à la Principauté.

M. Picena, vice-président de l'*Audax*, remercie en termes très émus le représentant de l'Administration, disant que ses camarades et lui n'oublieront jamais le chaleureux accueil qui leur est fait.

On se rend ensuite sur la place Sainte-Barbe, où un lunch est offert par la Municipalité dans l'enceinte magnifiquement pavoisée des fêtes de la Saint-Roman. L'excellente musique la *Lyre Monégasque*, qui prête gracieusement son concours à la réception, salue l'entrée du cortège aux accents de la *Marche royale italienne* puis de l'*Hymne Monégasque* qui sont longuement acclamés, et elle exécute ensuite plusieurs des meilleurs morceaux de son répertoire. M. Félix Gindre, qui préside, porte, en italien, le toast suivant :

In questo momento il mio pensiero ricorda la gentile e simpatica accoglienza che fece Torino ai miei connazionali, e con sentimento di riconoscente affetto alzo il mio bicchiere e bevo alla Augusta Casa dei prodi della Reale Casa di Savoia, agli amati Torinesi, alla grande città di Torino e a tutta l'Italia.

Au nom de tous ses camarades de l'*Audax*, M. Picena lève sa coupe à S. A. S. le Prince Albert; il boit ensuite à la Municipalité et au *Sport Vélocipédique Monégasque*.

Cette cordiale réception terminée, les cyclistes italiens, toujours précédés par la fanfare du S. V. M. dont les membres leur font cortège, redescendent à la Condamine et se rendent à l'Hôtel Bristol où ils dînent et où leurs appartements sont retenus. Après leur dîner auquel ils avaient convié M. Alexandre Noghès, vice-président du S. V. M., les *Audax* se rendent de nouveau au siège social de l'avenue de la Gare, où leurs camarades monégasques leur offrent le champagne et où de nouveaux toasts cordiaux sont portés de part et d'autre. Signalons la belle illumination de l'avenue, sur laquelle, au passage du cortège, sont allumés des feux de bengale rouges et verts.

Les infatigables excursionnistes, répondant à

l'invitation qui leur avait été adressée, ont tenu à terminer cette brillante journée au bal des fêtes de Saint-Roman, où la bienvenue leur a été souhaitée par M. Abel, le dévoué président du Comité. Ce bal, qui était le dernier de la saison, avait attiré sous les allées de la promenade Sainte-Barbe une affluence considérable. L'enceinte de la fête présentait un merveilleux coup d'œil avec sa resplendissante illumination, sa coquette décoration et les délicieuses toilettes claires des aimables jeunes femmes et jeunes filles monégasques que, jusqu'à une heure avancée de la nuit, nos hôtes italiens ont fait danser avec un entrain véritablement extraordinaire si l'on pense aux fatigues qu'ils ont si vaillamment supportées depuis la veille.

Après une nuit de repos bien gagnée, les membres de l'*Audax* ont quitté hier matin la Principauté par le chemin de fer à crémaillère de la Turbie d'où ils sont allés en machine jusqu'à Nice. Vers cinq heures du soir ils ont de nouveau traversé Monaco, venant de Nice et, toujours en bicyclette, retournant à Turin par Vintimille.

AVIS

Le Maire de la ville de Monaco informe les habitants qu'une demande a été faite par la Société des Bains de Mer à l'effet d'être autorisée à établir un atelier de menuiserie, avec forge, à Larvotto.

En conséquence, le dossier de cette affaire sera déposé à la Mairie pendant dix jours, à compter d'aujourd'hui 5 du courant.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire, au sujet de l'établissement de cet atelier, sont invitées à prendre connaissance du dossier et à remettre au Secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations.

Passé le délai de dix jours, les observations et réclamations seront considérées comme non avenues.

Monaco, le 5 septembre 1903.

Pour le Maire :

Le Membre de la Commission Communale.
A. BLANCHY.

Après un court séjour dans la Principauté, M. Camille Blanc, président, MM. Baltazzi, de Juigné et Piédallu, membres du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, sont repartis la semaine dernière pour Paris.

Un deuil cruel vient de frapper M. Alfred Mortier, directeur du *Journal de Monaco* : sa sœur, M^{me} Romain, femme du capitaine d'artillerie Romain, en garnison à Nice, est décédée en cette ville hier matin. La nouvelle de cette mort prématurée a profondément attristé tous les amis de M. Mortier et de sa famille. Les obsèques seront célébrées aujourd'hui à Nice à 4 heures et demie; on se réunira au pont de la Gare, pour se rendre au cimetière du Château.

SUR LE LITTORAL

De Niçe :

Cette semaine, est décédé M. Léon Sauvan, ancien président de la Chambre des avoués, conseiller général, maire de Levens, juge au Tribunal de commerce et consul du Monténégro. Le défunt, qui occupait dans le monde des affaires et dans les milieux politiques du département des Alpes-Maritimes une situation considérable, était âgé à peine de 52 ans. Sa mort met en deuil les familles Giletta de Saint-Joseph, Balestre, Fanton d'Andon, Honoré Sauvan, Valentin, Scoffier, Bougon, etc. Ses obsèques ont eu lieu samedi matin, au milieu d'une affluence considérable.

On annonce le prochain mariage de M^{lle} Bernard d'Attanoux, la gracieuse fille de M. Bernard d'Attanoux, avocat, ancien bâtonnier, consul de Turquie à Nice, avec M. René Guillibert, fils de M. Hippolyte Guillibert, avocat à la Cour d'appel d'Aix.

On nous annonce, pour dimanche prochain, l'arrivée à Agay de la marquise Queensberry. La marquise, qui est cousine de S. M. Edouard VII, vient s'installer pour un mois près de son fils lord Douglas, qui habite depuis deux mois son chalet de la Corniche d'Or, avec lady Douglas.

M^{sr} Chapon, évêque de Nice, sera de retour vers le 18 courant; il visitera, prochainement, en tournée pastorale, les paroisses de Castellar, Gorbio, Sainte-Agnès, Cabbé-Roquebrune, La Turbie, Eze, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-de-Villefranche et Beaulieu.

Le capitaine Ferber, commandant la 17^e batterie du 19^e bataillon d'artillerie alpine à Nice, est en ce moment au Conquet, situé à 22 kilomètres de Brest, où il procède, comme on le sait, à de très intéressantes expériences d'aviation.

D'Antibes :

M. Doniol, ancien directeur de l'Imprimerie Nationale et ancien préfet des Alpes-Maritimes, a rejoint, en sa villa Mézières, M^{me} Doniol et M. et M^{me} Frank Caze de Caumont.

Lettre de Paris

Paris, 6 septembre 1913.

Le gros fait économique de ces jours-ci a été le dégrèvement réalisé brusquement sur les sucres. On ne saurait encore se permettre d'apprécier dans tous leurs détails les conséquences de cette détaxe, mais le fait à constater est que la loi nouvellement appliquée a produit, dès la première heure, le résultat prévu : le prix du sucre a baissé dans des limites à très peu près proportionnelles au dégrèvement. Ce dégrèvement, comme on le sait, est relativement considérable. Les droits sur les sucres étaient chez nous, par 100 kilog., depuis la loi de 1897, de 60 fr., plus une taxe de raffinage de 4 fr., soit, au total, 64 fr. La réforme que nous avons faite, à la suite de la Conférence de Bruxelles, a réduit l'impôt de 60 à 25 fr., et la taxe de raffinage, de 4 fr., à 2 fr. L'impôt total, payé aujourd'hui, depuis le 1^{er} septembre, — date fixée en vue des mesures transitoires nécessaires à l'application de la loi, — est donc de 27 fr. par 100 kilog., soit une différence de 37 fr., qui constitue le dégrèvement sur l'impôt antérieur qui était, nous venons de le dire, de 64 fr. Une telle réforme devait assurément émouvoir l'opinion publique en raison des intérêts qui s'y trouvaient liés, aussi bien ceux des consommateurs que ceux des intermédiaires et des producteurs. Aussi les notes qui ont été récemment publiées, à la suite d'une enquête rapidement faite, reflétaient-elles des opinions contradictoires et des appréciations trop spéciales en un sujet si complexe. Il est permis, il est vrai, dès aujourd'hui, de faire des conjectures sur les effets du dégrèvement, mais ce ne peuvent être que des conjectures d'ordre général.

Le point important est celui de savoir l'action qu'aura ce dégrèvement très notable sur la consommation. En chiffres ronds, et sans tenir compte des fluctuations relativement faibles du prix du sucre, il constitue, dès le premier abord une diminution d'un peu plus d'un tiers sur le prix de ce produit d'alimentation. Il est donc permis d'espérer que la consommation augmentera en grande proportion, comme cela s'est produit depuis longtemps en Angleterre.

* *

Depuis le commencement de septembre, M. Albert Carré a repris, de la façon la plus active, la direction de l'Opéra-Comique. Le théâtre avait été presque exclusivement employé, pendant la quinzaine précédente, aux « raccords » nécessités par les changements de distribution dans les ouvrages annoncés pour le début de la saison, car l'on sait avec quel soin et avec quel souci le très actif directeur tient à toujours présenter ses artistes au public; il a donc fait tout spécialement travailler M^{lle} Cesbron et M. Cossira pour *Werther*, M^{lle} Cortez pour *Carmen*, M^{lle} Vuillaume pour la *Traviata* et M^{lle} Korsoff pour *le Domino noir*. Et, pendant qu'en scène M. Albert Carré, sans se lasser jamais et avec une justesse et une précision merveilleuses, indiquait un mouvement, redressait un geste, corrigeait une réplique, ayant l'œil à tous et partout, dans toutes les parties de la maison, dans les studios comme au petit théâtre, régisseurs, chefs du chant, chefs des chœurs, maîtresses de ballet reprenaient la besogne habituelle, mettant au point la réouverture et préparant déjà la saison qui, grâce au goût et à l'énergie éclairée du chef, et à l'effort de tous et à la grosse somme de travail dépensée sans compter, fera, une fois de plus, de notre Opéra-Comique le théâtre le plus vivant de Paris, celui auquel il faut aller et retourner, celui dont on suit la marche avec le plus d'intérêt et où chaque soirée nouvelle apporte une surprise, sinon un émerveillement.

On sait que M. Albert Carré caressait le projet de doter Paris d'un théâtre de musique populaire. Mais comme M. Albert Carré ne peut, pour le moment tout au moins, réaliser son idée ainsi qu'il le souhaitait, il vient de faire l'offre au ministre des Beaux-Arts de donner, à l'Opéra-Comique, tous les lundis (sauf les jours fériés) une représentation populaire à prix réduits, avec location d'avance sans augmentation de prix. Cela fera donc une quarantaine de représentations à prix réduits par saison, au lieu des dix auxquelles le directeur de l'Opéra-Comique était tenu par son cahier des charges. C'est *le Domino noir* qui, dès hier 7 septembre, a inauguré ces « lundis populaires ».

* *

Le retour inattendu des chaleurs n'est pas fait pour hâter la reprise de la saison théâtrale. Une seule scène des boulevards nous a donné, la semaine dernière, un spectacle nouveau; c'est le Gymnase où *l'Homme du jour*, comédie en trois actes de MM. Pierre Morgand et Claude Rolland, a obtenu un fort honorable succès. Le sujet en est emprunté aux mœurs politiques de ce temps, et c'est une satire très suffisamment réjouissante quoiqu'en somme fort anodine. Cela rappelle peut-être un peu trop le *Numa Roumestan* d'Alphonse Daudet et le *Député Leveau* de M. Jules Lemaitre. Il n'est que juste d'ajouter que l'interprétation a été pour beaucoup dans le succès de *l'Homme du jour*. M^{lle} Lucienne Wékins donne du relief et du mordant au personnage de la grande demi-mondaine Sonia. Elle n'a pas peu contribué, par sa grâce et sa distinction, à mettre en valeur un rôle qui, à mon avis, est la plus heureuse invention de la pièce. M^{lle} Julienne Bellanger esquisse à merveille les sentiments de la femme du grand homme : admiration naïve, tendresse et pardon final. M^{lle} Sandra Fortier est une spirituelle petite belle-sœur de ministre. M. Burguet (Savigny) a toute la verve qu'on peut souhaiter, et M. Aurel (le secrétaire) tient avec finesse et bonhomie son agréable rôle.

L. S.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

La Conférence de Vienne. — Voici l'ordre du jour de la XI^e Conférence interparlementaire de la paix qui a été ouverte hier lundi 7 septembre, à 10 heures du matin, dans la salle des séances de la Chambre autrichienne des Seigneurs, à Vienne :

- 1^o Election du Président et des Vice-Présidents.
- 2^o Rapports des Présidents des groupes.
- 3^o Projet de résolution du groupe autrichien concernant la Cour permanente d'arbitrage de La Haye (rapporteur : M. le baron PIRQUET).
- 4^o Proposition du groupe danois concernant la pacigérance (rapporteur : M. BAJER).
- 5^o Insertion de la clause d'arbitrage dans les nouveaux traités de commerce (rapporteur : M. GOBAT).
- 6^o Les bons offices ; interprétations des articles 2 et 3 de la Convention de La Haye pour le règlement pacifique des conflits internationaux (rapporteur : M. GOBAT).
- 7^o Neutralité des Etats scandinaves (rapporteur : M. HORST).
- 8^o Union panaméricaine ; relations à établir entre celle-ci et l'Union interparlementaire (rapporteur : M. BEERNAERT).

- 9^o Reprise des actes de la Conférence de La Haye.
- 10^o Rapport au sujet de l'Union de la presse (rapporteur : M. GOBAT).
- 11^o Ratification de la résolution du Conseil interparlementaire du 2 septembre 1901, concernant l'application de la Convention de La Haye.
- 12^o Rapport du Bureau interparlementaire.
- 13^o Nomination des membres du Conseil interparlementaire.
- 14^o Epoque et siège de la prochaine Conférence.
- 15^o Imprévu.

Le Congrès de Rouen. — Les membres du Congrès de Rouen, délégués des Sociétés pacifiques de France ou de l'Etranger, qui ont l'intention de se rendre au Havre les 26 et 27 septembre sont priés de vouloir bien en informer avant le 12 septembre, soit M. H. Follin, 138, boulevard de Strasbourg, soit M. P. Allégret au bureau de *l'Universel*, 19, place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre. Ces indications sont indispensables à la municipalité du Havre, ainsi qu'à la Commission du Congrès, pour l'organisation des fêtes et réceptions qui auront lieu au Havre.

Le moyen d'informations le plus commode est d'envoyer simplement une carte postale.

LETTRES ET ARTS

Le « Jugement dernier ». — Le maestro-abbé Don Perosi, qui se trouve actuellement à Borgo-Mugliano, continue le travail d'orchestration de son nouvel oratorio, *Il Giudizio universale*. Questionné sur le lieu où son œuvre serait exécutée pour la première fois, il a répondu que ce serait probablement en Russie ou en Allemagne; il a cependant ajouté que le pape Pie X serait désireux de rendre à la chapelle Sixtine l'éclat des solennités d'une époque un peu oubliée maintenant. Ne serait-il pas, en effet, intéressant d'entendre *le Jugement dernier* de l'abbé Perosi, en face du célèbre tableau de Michel-Ange qui porte le même titre, et sous les voûtes où se trouve retracée, par le plus génial des artistes de la Renaissance, toute l'histoire de la création ?

En Sicile. — Le nouveau théâtre de Palerme, en Sicile, fera son inauguration en octobre prochain avec spectacle lyrique. Parmi les ouvrages annoncés se trouvent *les Huguenots*, *Poliuto*, *la Sonnambula* et *Werther*. A Palerme, le dimanche de Pâques de l'année 1787, Goethe, ayant été invité à dîner chez le vice-roi, attendait seul dans une salle du palais, lorsqu'un étranger lui adressa la parole, et s'étant aperçu qu'il était allemand, lui parla de Weimar et de la cour où « il avait rencontré un jeune homme qui y faisait la pluie et le beau temps et dont il ne savait rien d'ailleurs, disait-il, sinon que c'était l'auteur de *Werther*. » L'arrivée du vice-roi mit fin à l'entretien, mais Goethe avait eu le temps de décliner son nom. C'est pendant le même voyage qu'il recueillit ce que *Wilhelm Meister* renferme d'éléments italiens, par conséquent une grande partie de l'histoire de Mignon. La romance « Connais-tu le pays », commencée au Saint-Gothard, a bien pu s'achever en Sicile, comme le prétendait une admiratrice de Goethe. A Palerme, Goethe recueillit des renseignements sur Joseph Balsamo, comte de Cagliostro, et fit visite à la mère et à la sœur du célèbre aventurier qui y vivaient très retirées. Il eut l'idée de faire un opéra dont le sujet devait être la trop fameuse affaire du collier. Kayser ou bien Reichardt auraient écrit la musique. Le titre adopté provisoirement était : *les Mystifiés*. Tous ces projets aboutirent à la comédie *le Grand Cophite*, jouée à Weimar en 1790. Goethe raconte qu'en regagnant l'Allemagne, il faillit « subir une destinée à la *Werther* », à cause d'une belle Milanaise qu'il y rencontra et dont il apprit inopinément les fiançailles. Il voyageait souvent incognito, tant il y avait d'Anglais qui voulaient voir l'auteur de *Werther*.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Réunion de l'Association Britannique pour l'avancement des Sciences. — Nous empruntons à *Nature* le programme de la prochaine réunion de l'Association Britannique pour l'avancement des sciences

qui va avoir lieu à Southport. La municipalité a fait tous ses efforts pour rendre cette réunion particulièrement brillante et a mis les bâtiments municipaux à la disposition de l'Association. La réunion comprendra dix sections : Mathématiques et Astronomie — Chimie — Mécanique appliquée — Pédagogie — Anthropologie — Zoologie — Géographie — Géologie — Botanique — Économie politique.

L'Association se réunira en Assemblée générale le 9 septembre, et c'est à cette séance que le président Sir Norman Lockyer fera son discours d'ouverture. On annonce également une conférence de M. Robert Munro sur « l'homme artiste et sportsman dans la période paléolithique » ; — de M. J. S. Flett « sur les éruptions volcaniques des Antilles ».

L'Association fera de nombreuses promenades et excursions, et des visites à quelques grands établissements industriels des environs : en particulier à l'usine Westinghouse. La réunion prendra fin le 16 septembre. En même temps auront lieu à Southport les réunions du Comité Météorologique International, qui établira un musée météorologique dans les *Science and Art Schools*. Rappelons qu'une réunion de la British Association a déjà eu lieu à Southport en 1883.

Immunité naturelle des vipères et des couleuvres contre leur venin. — Il y a plus de cent ans, Fontana avait constaté que les vipères ne succombent jamais aux blessures qu'elles se font en se mordant, et il en avait conclu que le venin de la vipère n'est pas un poison pour son espèce. Depuis cette époque, beaucoup d'expérimentateurs ont repris les mêmes expériences, mais ils sont en désaccord relativement aux résultats ; les uns se rangent à l'avis de Fontana, les autres affirment que les serpents peuvent être empoisonnés par leur venin.

C'est pour élucider la cause de ces controverses que M. Phisalix a entrepris des expériences systématiques dans lesquelles il inocule aux vipères et aux couleuvres des doses progressivement croissantes de venin sec, dissous dans l'eau salée. Il a constaté que, pour empoisonner un de ces reptiles, il fallait inoculer la dose prodigieusement élevée de 100 à 120 milligrammes, dose qui suffirait à tuer plus de 100 cobayes ; d'où il résulte qu'à poids égal, la vipère est 5 à 600 fois plus résistante que le cobaye... Et cependant, si au lieu d'introduire le venin dans le péritoine, on le fait pénétrer dans la cavité crânienne, le reptile est beaucoup plus sensible ; il faut seulement 2 à 4 milligrammes pour déterminer la mort.

Une vipère pourrait donc succomber dans un combat avec une de ses semblables si les crochets venimeux pénétraient dans le crâne ; mais, en raison de la dureté des os, cette éventualité doit être, sinon impossible, du moins extrêmement rare, et on peut admettre l'aphorisme de Fontana en le modifiant de la manière suivante : « Le venin de la vipère n'est pas un poison pour son espèce » dans les conditions naturelles de l'inoculation.

S'il en était autrement, l'arme qui sert à procurer la nourriture de l'individu deviendrait un instrument pour la destruction de l'espèce ; l'expérience et l'observation s'accordent pour montrer que la vipère ne fait pas exception aux lois générales de la biologie.

Basilic et moustiques. — Il n'y a pas bien longtemps, un correspondant du *Times*, dans une lettre qui fut reproduite par le *British Medical Journal* et qui fit le tour de la presse, faisait savoir qu'une certaine plante, un basilic, l'*Ocimum viride*, était à ce point détestée des moustiques, qu'il suffisait de quelques plantes de ce végétal dans un appartement pour en bannir à jamais ces insectes, et, par conséquent, pour en exiler la malaria. Cette assertion intéressait trop de personnes et de pays pour passer inaperçue, et le gouverneur du Sierra-Leone pria aussitôt le médecin principal de la colonie, M. Prout, d'étudier de façon scientifique l'influence du basilic en question, et les prétentions émises en sa faveur. Le travail de M. Prout a été mené à bonne fin ; il vient d'être analysé de façon très détaillée par le *British Medical Journal*. Trois questions ont été étudiées par le médecin anglais.

1° La plante vivante est-elle véritablement désagréable aux moustiques ? Les feuilles fraîches de la plante exercent-elles une influence nuisible sur les moustiques ?

3° La fumée du basilic grillé est-elle mortelle pour les insectes ?

Pour répondre à la première question, on prépara deux cages identiques qu'on plaça l'une devant l'autre, communiquant par les portes laissées ouvertes. Dans l'une on plaça deux bananes et un plant de basilic ; dans l'autre, deux bananes seulement, et dans la première on libéra onze moustiques. Ceux-ci se trouvèrent fort bien. Ils pouvaient, si le basilic les gênait, passer dans la cage voisine ; ils n'en firent rien, et, pendant plusieurs jours que l'on fit durer l'expérience pour surprendre un signe d'antipathie à l'égard du basilic, les moustiques se montrèrent parfaitement vifs, et heureux, dans la mesure où l'on peut juger de l'état d'âme d'un moustique. L'expérience fut tentée une seconde fois, avec le même résultat. Bien plus, des moustiques du dehors vinrent vers celle des deux cages qui contenait le basilic, et s'installèrent là, comme pour humer l'odeur de la plante. Décidément, si les moustiques ont quelque antipathie pour le basilic, ils ne le font guère voir.

Dans une seconde série de recherches, on prit deux flacons en verre, au fond desquels on avait placé, dans l'un des feuilles de basilic, dans l'autre des feuilles de rose, dans tous deux des aliments, et dans tous deux aussi des moustiques. Et on boucha les fioles. Quatre jours après, on les examina, et on vit que dans la fiole aux roses tous les moustiques étaient morts, alors que tous restaient vivants dans la fiole au basilic... On recommença, en remplaçant les feuilles de rose par des feuilles d'hibiscus, et en employant une troisième fiole, une fiole témoin qui ne contenait pas de feuille du tout. Le résultat fut qu'en somme, dans les trois fioles, les moustiques mouraient à peu près en même temps : ce qui les tuait était la captivité, la privation d'air ; les feuilles de basilic ou autres, n'y étaient pour rien. Cette seconde série ne fut donc, pas plus que la première, favorable à l'opinion que le basilic déplaît aux moustiques.

La troisième non plus, d'ailleurs. Dans celle-ci, on plaça des moustiques dans une pièce où l'on faisait brûler du basilic. Mais on constata que pour exercer quelque action sur les moustiques, il fallait brûler une telle quantité de basilic que personne ne pouvait endurer la fumée autrement que par courts espaces de temps séparés par des intervalles assez longs destinés à permettre de reprendre haleine ; en deux mots, pour stupéfier les moustiques, il fallait étouffer les humains. Et, remis à l'air pur, les moustiques reprenaient rapidement tous leurs esprits.

La conclusion des expériences faites à Sierra-Leone, c'est donc que ce que l'on a pu raconter des vertus du basilic est une pure invention, et que cette plante ne possède aucune vertu spéciale contre les moustiques. Qu'on n'en parle donc plus.

VARIÉTÉS

La chasse chez les animaux

Les Nemrods, armés de pied en cap, qui, actuellement, se mesurent avec de terribles perdreaux et des lapins terrifiants, ne se doutent pas tous que leurs modes de chasse se retrouvent chez les animaux. A ceux qui peuvent être l'ignorant, nous allons le faire connaître.

Le Toxote, poisson des rivières de la Malaisie, a, par exemple, inventé la chasse à tir et mérite bien le nom d'Arche ou de Poisson cracheur qu'on lui donne. Bien qu'aquatique, il fait sa nourriture d'insectes ailés. Quand il aperçoit, sur les plantes de la rive, un insecte bayant aux coqueilles, il s'avance le plus près possible de l'objet de ses désirs, s'emplit la bouche de liquide et ferme les ouïes. Aussitôt, il fait sortir le museau de l'eau et, contractant ses mâchoires, il envoie sur l'insecte un long filet d'eau, une vraie douche qui, en retombant, entraîne la bestiole dans la rivière, où elle ne tarde pas à être dévorée. Ce qu'il y a de tout à fait remarquable dans cet acte, c'est la justesse de tir du poisson, qui manque très rarement son coup. A Java et dans les pays limitrophes, on conserve précieusement le Toxote dans les aquariums et l'on s'amuse à lui donner à distance des mouches sur lesquelles il darde sa douche aquatique, à la grande joie des spectateurs.

Pour se procurer de la nourriture, un autre poisson,

le Chelinous, procède de la même façon avec de l'eau saumâtre (c'est surtout l'insecte visé qui la trouve saumâtre) ; mais il est moins adroit, ce qu'il a de commun avec beaucoup de chasseurs ; en tout cas, c'est un persévérant : s'il manque son coup, il recommence jusqu'à ce qu'il ait réussi, à moins que la bestiole ne se soit mise hors de ses atteintes.

La chasse à l'affût est pratiquée avec beaucoup d'habileté par un grand nombre d'animaux qui ont appris que, pour ne pas effaroucher les bêtes dont on veut s'emparer, il faut rester immobile. C'est le cas notamment des crocodiles, qui demeurent des journées entières sans remuer, tapis dans l'eau ou les herbes de la rive, jusqu'à ce qu'une proie, trompée par ce calme apparent, vienne se baigner ou se désaltérer. C'est le cas aussi du serpent python, qui reste suspendu aux arbres par la queue, dans une immobilité telle qu'on le confond avec les branches environnantes ; quand un animal vient à passer, il se laisse tomber sur lui. Diverses sangsues de l'Afrique procèdent de la même façon : quand on passe dans les forêts vierges, il n'est que trop fréquent d'entendre tout à coup un bruit rappelant celui de la grêle tombant dans la ramure. Ce n'est pas de la grêle qui tombe, mais ce sont des sangsues, qui s'attachent de suite aux bêtes de somme et aux hommes dont elles s'empressent de sucer le sang : elles attendaient leur tour, perchées sur les branches, singulier domicile, d'ailleurs, pour des animaux que l'on considère généralement comme aquatiques.

L'oiseau de proie appelé Pygargus ou Aigle de mer attend aussi que sa victime vienne à portée. Audubon a tracé de lui un tableau très pittoresque. Regardez, dit-il, là, tout au bord du large fleuve, l'aigle, dans une attitude droite, perché sur la dernière cime du plus haut des arbres ; son œil, étincelant d'un feu sombre, domine sur la vaste étendue ; il écoute, et son oreille subtile est ouverte à chaque bruit lointain ; de temps à autre, il jette un regard au-dessous, sur la terre, de peur que même le pas léger du faon ne lui échappe. Sa femelle est perchée sur le rivage opposé, et si tout demeure tranquille et silencieux, elle l'avertit par un cri de patienter encore. A ce signal bien connu, le mâle ouvre en partie ses ailes immenses, incline légèrement son corps en bas, et lui répond par un autre cri qui ressemble à l'éclat de rire d'un maniaque ; puis il reprend son attitude droite, et de nouveau tout est redevenu silence. Canards de toutes espèces, sarcelles, macreuses et autres passent devant lui en troupes rapides et descendent le fleuve ; mais l'aigle ne daigne pas y prendre garde, cela n'est pas digne de son attention. Tout à coup, comme le son rauque du clairon, la voix du cygne a retenti, distant encore, mais se rapprochant. Un cri perçant traverse le fleuve ; c'est celui de la femelle, non moins active, non moins alerte que son mâle. Celui-ci se secoue violemment tout le corps, et de quelques coups de son bec, aidé par l'action des muscles de la peau, arrange en un instant son plumage. Maintenant le blanc voyageur est en vue ; son long coup de neige est tendu en avant, ses yeux sont sur le qui-vive, vigilants comme ceux de ses ennemis ; ses larges ailes semblent supporter difficilement le poids de son corps, bien qu'elles battent l'air incessamment ; il paraît si fatigué dans ses mouvements, que même ses jambes sont étendues au-dessous de sa queue pour la seconder dans son vol. Au moment où le cygne va dépasser le sombre couple, le mâle, complètement préparé pour la chasse, s'élance en poussant un cri formidable ; le cygne l'entend, et il résonne plus sinistre à ses oreilles que la détonation du fusil meurtrier. C'est le moment d'apprécier toute la puissance dont l'aigle dispose : il glisse au travers des airs, semblable à l'étoile qui tombe, et, rapide comme l'éclair, il fond sur sa tremblante victime, qui, dans l'agonie du désespoir, essaye par diverses évolutions d'échapper à l'étreinte de ses serres cruelles. Elle simule la mort, fait des feintes et voudrait bien plonger dans le courant ; mais l'aigle l'en empêche ; il sait depuis trop longtemps que par ce stratagème elle pourrait lui échapper, et il la force à rester sur les ailes en cherchant à la frapper sous le ventre...

Le bel oiseau que tout le monde connaît sous le nom de Guépier procède comme ces chasseurs qui, sur les bords de la Méditerranée, guettent le gibier dans ses passages de retour d'Afrique. Il se poste au voisinage d'un nid de guêpes ou d'abeilles et gobe ces porte-aiguillons au fur et à mesure qu'ils rentrent ou sortent.

La Baudroie préfère l'affût amorcé. Ce poisson assez volumineux se cache dans la vase et ne laisse émerger qu'une sorte de petit drapeau inséré sur son nez par l'intermédiaire d'un long filament, lequel flotte au gré de l'eau. Les petits poissons du voisinage accourent vers ce drapeau, croyant avoir affaire à une proie facile. Quand ils sont bien rassemblés, se disputant ce bon morceau, la baudroie ouvre sa large bouche et les englutit sans autre forme de procès.

(A suivre) Henri COUPIN.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 Août au 7 Septembre 1903

MARSEILLE, chalant <i>Mineral</i> , fr. c. Appietto,	houille.
SAINTE-MAXIME, cutter <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Gérard,	bois.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sable.
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy.	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Logne,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
SANTO STEFANO, b. <i>Angelo-Padre</i> , ital., c. Selano,	charbon.
Départs du 30 Août au 7 Septembre	
BASTIA, goél., <i>Conception</i> , fr., c. Simon-Piètri,	sur lest.
NICE, cutter, <i>Aurore</i> , fr., c. Granjon,	—
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—

AVIS DE DÉCÈS

M. Charles Romain, capitaine aux batteries alpines de Nice, Madame veuve Virginie Mortier, M. Alfred Mortier, directeur du *Journal de Monaco*, et M. Robert Mortier;

Les familles Mortier, Romain, Ney, Weill, Eichard, Rosen, Polack, etc.

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de

Madame Marie-Regina ROMAIN

leur épouse, fille, sœur, belle-sœur, cousine et alliée, décédée à Nice, en sa 35^e année.

Et vous prient d'assister aux obsèques.

Le convoi funèbre, venant du Ray, se formera au pont de la Gare (avenue Malausséna), se rendra au cimetière du Château, aujourd'hui mardi, à 4 heures et demie précises de l'après-midi.

Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

A VENDRE, par suite de décès, le **Café-Restaurant**, dit :

TAVERNE ALSACIENNE

sis à Monaco, grande maison Nave, entre les rues Imberty, des Orangers et des Princes.

Pour traiter, s'adresser à M. Cioco, curateur de la succession **Jambois**.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Vincent BOERO**, épicer à Monaco, sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le 19 octobre prochain, à 3 heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Monaco, le 8 septembre 1903.

Pour le Greffier en chef :
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Jean-Marie DOTTI**, charcutier à Monaco, sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le 20 octobre prochain, à 2 heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers de la dame **Françoise FOSSE**, veuve **JAMBOIS**, en son vivant domiciliée à Monaco, où elle exploitait le Café-Restaurant, ayant pour enseigne : *Taverne Alsacienne*, dont la succession a été déclarée vacante, le 11 août 1903, sont invités à produire leurs titres de créance au soussigné, dans la huitaine de ce jour.

Le Curateur : A. Cioco.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le mardi quinze septembre 1903, à deux heures du soir, sur la plage de Fontvieille, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un matériel d'entreprise de camionnage et de transport, consistant en : chevaux, harnais, camions, charettes, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

APPICHAË BÉRENGER MONACO

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.
ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN
TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE,
PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES
DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS
RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.
CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS
SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.
PARAPLUIES. — ARTICLES DE
VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).
PRIX TRÈS MODÉRÉS

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

Eaux de Fleurs d'Orangers et de Roses

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

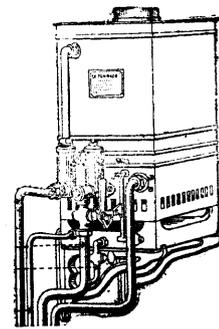
HENRI CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES

pour Salles de Bains,
Lavabos et Water-Closets,
Appareils d'Eclairage
et Chauffage par le Gaz,
Chauffe-Bains et Baignoires.



“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur
d'eau chaude sous pression, avec
veilleuse de sûreté (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES: Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec éfraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

Imprimerie de Monaco — 1903